

Paris, le 8 janvier 2016

## **La Section des Administrateurs et Conservateurs présente ses meilleurs vœux 2016 à ses fidèles lecteurs et non moins fidèles adhérents.**

(Tous trouveront avec satisfaction le tarif des cotisations 2016 en dernière page du présent journal).

### **DGFIP en voie de déchéance**

Pour l'Education nationale, la messe était dite depuis l'élection de François HOLLANDE à la Présidence de la République.

Quatre ans plus tard, les ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice se voient à leur tour, et à juste titre, épargnés par les réductions d'emplois. Du coup, la DGFIP reste le dernier gros pourvoyeur de suppressions d'emplois avec 2130 suppressions inscrites dans le budget 2016.

Toutes choses égales par ailleurs, le budget 2017 de la DGFIP devrait encore augmenter l'effort contributif pour le porter à environ 2300 suppressions d'emplois. Une forme de «pot de départ» avant les échéances électorales de 2017.

Cette situation est dramatique et c'est une déchéance.

- C'est une déchéance pour les missions de la DGFIP car en dehors des grands processus industriels de gestion des données fiscales qui sont plutôt bien maîtrisés et qui font illusion, le reste s'effrite dangereusement. Le consentement à l'impôt est en retrait, la fraude fiscale augmente, le contrôle fiscal régresse, le recouvrement recule. La fonction conseil aux collectivités locales est vécue par ces dernières comme lacunaire. On en passe

- C'est une déchéance pour les structures de la DGFIP car nombre d'entre elles risquent (ASR ou pas) l'effondrement pur et simple. Un burn-out structurel en somme «ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés».

- C'est une déchéance pour les agents de tout grade qui tels des boxeurs ivres de coups finissent, pour nombre d'entre eux, par jeter l'éponge devant l'adversité.

Que faire ?

- Demander à Bruno PARENT de sauver les bébés phoques telle Brigitte BARDOT dans ses meilleurs combats. Il n'en n'a ni l'appétence ni, chacun en conviendra, le profil.

- Mener syndicalement la mère des batailles. Mais avec quelles forces et quels alliés ?

- Attendre le fameux déclic qui inverserait le cours des choses mais c'est aléatoire.

- Accélérer les évolutions pour dégager des gains de productivité supérieurs aux suppressions d'emplois. Le discours a autant de mal à passer que la défunte « démarche stratégique ».

Que faire ? Que faire ?

Aller voir ceux qui ont voté le Budget de la DGFIP et leur dire : vous risquez vous aussi de disparaître en 2017

«Je ne dis pas que c'est pas injuste, je te dis que ça soulage !».

## **Retour sur la CAP du 18 novembre 2016**

La CAP du 18 novembre s'est déroulée dans le contexte particulier des attentats à Paris et le jour même de l'intervention à Saint Denis.

Solidaires Finances Publiques était représenté par Claude PAIN et Christian BOULAIS.

Cette CAP, une nouvelle fois présidée par Vincent MAZURIC lui donna l'occasion de présenter le successeur d'Hugues PERRIN , Antoine MAGNANT à qui nous souhaitons bonne chance dans l'exercice de ses fonctions.

Alors que nous étions bien seuls, Hugues PERRIN et nous, à plaider depuis plusieurs années pour la solidarité intergénérationnelle soutenue par une politique d'engagement de départ. Les dernières CAP montrent que les esprits ont mûri et que désormais, sous condition d'engagement de départ, on peut (avec un peu de chance car les places sont rares et chères) terminer AFIP, AGFIP, AGFIP-C1 et AGFIP-CE. C'est un grand chelem que nous saluons comme il se doit.

C'est dit...

La CAP du 18 novembre était une CAP de transition. De petites «chaînes», souvent non achevées, pour pourvoir les vacances les plus béantes et pour quelques séances de «casting» pour le plus grand plaisir de Vincent MAZURIC qui aime à répéter que les «emplois de commandement relèvent de décisions du commandement qui sont prises le moment venu».

Nous considérons que des règles de gestion ou repères professionnels partagés génèrent du consensus. S'en écarter revient à prendre des décisions arbitraires qui, si elles ne sont pas comprises, affectent la solidité de l'ensemble de l'édifice managérial.

Au nombre des valeurs de la DGFIP figure la recherche de la justice et de la transparence. On a tout à gagner, y compris pour l'encadrement supérieur, d'essayer de s'en rapprocher le plus possible. Et lorsque les règles sont bonnes, les exceptions n'ont pas besoin d'être nombreuses.

Qu'on se le dise pour l'avenir.

### **Promesse non tenue**

La DG s'est engagée à donner de la visibilité avant fin décembre 2015 concernant les directions de 3ème et de 4ème catégorie dans lesquelles seraient positionnés des AFIP. A ce jour, nous n'avons toujours pas l'information.

### **Analyse des lettres au Père Noël**

Une demande de desiderata est une lettre faite au Père Noël. Aucune n'est farfelue même si certaines apparaissent un peu «gonflées» .

Une même demande peut recouvrir des vœux de promotion et de mutation.

**Le dépouillement de la campagne desiderata 2016 menée en septembre 2015 donne les résultats suivants :**

Grade	N2/N3	AFIP	AGFIP- CN	AGFIP- C1	AGFIP-CE
Effectifs du grade	-	394	142	101	39
Nombre de demandes de desiderata	5	153	66	35	10
Taux de demandes	-	39%	46%	34%	26%
Promotion AFIP	5	-	-	-	-
Mutation AFIP	-	68	-	-	-
AFIP- HEC	-	32	-	-	-
Promotion AGFIP	-	83	-	-	-
Mutation AGFIP-CN	-	-	44	-	-
Promotion AGFIP- C1	-	-	48	-	-
Mutation AGFIP-C1	-	-	-	22	-
Promotion AGFIP-CE	-	-	-	17	-
Mutation AGFIP-CE	-	-	-	-	10

La demande de mobilité apparaît relativement importante tous grades confondus.

C'est l'accès à AGFIP qui remporte la palme en termes de nombre de demandes. Ces 83 demandes ont été formulées par les agents qui sont en ligne pour postuler, mais aussi par ceux qui s'impatientent et ceux qui tentent leur va tout en deuxième chance ou en fin de carrière.

Sur la base d'une dizaine de promotions par an, le calcul de probabilité est cruel.

Paradoxalement c'est l'accès à AGFIP- CE qui ouvre les horizons les plus prometteurs. Pas de chance, l'administration mauvaise mère s'est emparée de l'arrêté de classement des postes AGFIP-CE pour en réduire le nombre. L'horizon n'est pas pour autant bouché. Nous en dirons autrement pour l'accès au grade d' AGFIP première classe qui relève davantage du billet de loto gagnant que d'une logique de carrière. Pour bien faire, il conviendrait de mettre hors quota le tour extérieur les promotions AGFIP C1 fin de carrière.

**En jouant un peu malin, c'est beaucoup demander, on le concède, pourquoi ne pas négocier un contingent supplémentaire d'AGFIP Classe 1 en remplacement des AGFIP CE qui seront supprimés ?**

**Promotion AFIP Fin de carrière :**

La promotion AFIP fin de carrière est très attractive. Cent vingt six postulants (10 AFIPA et 116 IDIV) pour 14 promus (2 AFIPA et 12 IDIV)

De manière totalement absurde, les IP ne peuvent pas bénéficier, pour des raisons statutaires, de la mesure alors qu'elle pourrait en intéresser un certain nombre.

Pour être promu, il faut restituer en moyenne quatre années avant sa limite d'âge personnelle, faire état d'un dossier professionnel sans faille et surtout être classé en rang utile par la Délégation Interrégionale.

**Promotion AGFIP et AGFIP classe 1**

Hormis des détachements sur des postes d'AGFIP, en application de l'article 18 du statut, il n'y a pas eu de nomination dans ce mouvement intermédiaire. Pour ce type d'opération, le prochain rendez-vous se situera en début d'année 2016.

## **Promotion AGFIP Classe exceptionnelle**

On assiste dans ce grade à de profonds bouleversements. Le nombre d'emplois de la catégorie va baisser mais, à ce stade, le nouvel arrêté n'est pas paru. A l'avenir, ne seront promus AGFIP CE qu'une trentaine de cadres à la discrétion du Directeur Général.

## **Petit détour par l'évaluation**

La dernière campagne d'évaluation des AFIP AGFIP fût, d'un avis unanime, un fiasco. Délais non respectés, contenu souvent décevant.

«Est-ce qu'on y croit vraiment ? C'est peut-être ça la bonne question ?» s'est exclamé Vincent MAZAURIC

Pour Solidaires Finances Publiques, le système actuel n'est pas mal conçu, il est mal appliqué. Pour nous, un système d'évaluation tracé avec tous ses défauts est préférable à un système d'évaluation informel et opaque.

Nous avons formulé le souhait que le prochain rapport annuel sur l'évaluation des AFIP/AGFIP soit présenté et débattu lors d'une prochaine CAPN.

L'administration en a accepté le principe. A suivre...

## **Prochaines échéances :**

La prochaine CAP qui est annoncée comme importante en volume devrait se tenir en début d'année (probablement en février mars 2016)

N'hésitez pas à nous contacter très en amont de la CAP pour évoquer des situations individuelles.

## **Cotisations 2016**

Les membres de la section des administrateurs et conservateurs peuvent s'acquitter de leur cotisation soit auprès de leur section de rattachement, soit directement auprès de la section des administrateurs en adressant leur CB libellé au nom de Solidaires Finances Publiques à Christian BOULAIS DDFIP de l'Isère 8 Boulevard Joseph Vallier 38000 Grenoble.

<b>AFIP</b>				
Echelon 1	Echelon 2	1015	HEA	HEB
340	361	381	402	433
<b>AGFIP</b>				
Classe normale	Classe 1	CE		
412	515	721		
<b>CSC</b>				
1	2	3	4	5
556	494	434	388	365

## **La section des Administrateurs et Conservateurs est représentée par :**

Christian BOULAIS AGFIP Secrétaire de section et rédacteur du présent journal

Gilles GAUTHIER AGFIP Classe 1 Elu titulaire CAP 1

Claude PAIN AGFIP Classe 1 Elu suppléant CAP 1

Didier JASSELIN Représentant la section au Conseil Syndical de Solidaires FIP

Serge LODIER Conservateur des Hypothèques

Bernard CAMUT Secrétaire national en charge de l'Encadrement supérieur